

La brève

FEVRIER 2020



Saint-Martin
le-Vinoux

Vendredi 20 décembre

Action du Passeport citoyen, les élèves de CM2 des 3 groupes scolaires ont passé leur permis internet avec la police municipale.



Mardi 7 janvier

Le Maire, Yannik Ollivier et le conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Saint-Martiniens à la Maison des Moais.



Jedi 9 janvier

Les tout-petits du Multi-accueil ont fêté les rois ! Autour d'un "soleil-galette" fait maison, ils ont arboré fièrement leurs couronnes confectionnées ce jour ! Ils étaient tous des Rois du goûter!



Mardi 14 janvier

Yannik Ollivier, Maire, a présenté ses meilleurs vœux au personnel communal. Après un retour sur les projets 2019 et un avant-goût des projets 2020, les médailles du travail ont été remis aux employés travaillant depuis longtemps sur la commune.



Mercredi 22 janvier

Le hall de l'hôtel de Ville était rempli de visiteurs séduits par les réalisations de Gisèle Vial - artiste peintre et nouvelle habitante. Ces tableaux lumineux ont orné les murs de l'Hôtel de Ville pendant un mois.



Vendredi 24 janvier

A la Maison des Moais devant une salle comble, c'est avec humilité et tendresse que Loïc Beauché du Théâtre du Kronope a revisité « Aladin », le conte traditionnel arabo-persé qui a baigné notre enfance.



Budget 2020 : une stabilité parfaite

Comme pour le budget d'une famille, le budget communal présente des dépenses et des recettes équilibrées. Il est composé de deux parties :

- **Les dépenses courantes.** Elles comprennent les services nécessaires à la vie des habitants. C'est la section « fonctionnement » du budget. A Saint-Martin-le-Vinoux, les dépenses de fonctionnement de la Ville représentent 4 706 054 €.

Comparatif des dépenses réelles de fonctionnement		
2002	2011	2020
4.962 M€	4.746 M€	4.706 M€

- **Les investissements.** Ils permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants (rénovation des équipements, des espaces publics...). C'est la section investissement du budget. A Saint-Martin-le-Vinoux, elle est de 2 667 549 €.

Les principales dépenses d'investissement 2020 portent sur :

- Les travaux de l'accueil de loisirs de Lachal pour 1 470 000 € : rénovation, construction nouvelle, aménagement des espaces extérieurs, jeux, chaufferie au bois.
- Les travaux dans les bâtiments communaux (125 000 €), achats (vidéo protection, outils et matériels), aménagement des espaces publics et embellissement (97 180 €), clocher de l'église du Village (120 000 €)...

Les impôts « locaux »

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux n'a augmenté aucune de ces trois taxes depuis 16 ans, et a même baissé les taxes d'habitation et de foncier non bâti en 2016. Les impôts locaux sont constitués de trois taxes : habitation (taux de 14 %), foncier bâti (27,92 %) et foncier non bâti (54,56 %).

Il est utile de rappeler que le montant de nos trois taxes sont issues, avant même l'application d'un taux par une collectivité, d'une décision de l'Etat dans la loi de finances, qui augmente chaque année les bases d'imposition. Ainsi, même quand une collectivité, comme Saint-Martin-le-Vinoux, n'augmente pas les taux, les montants que nous payons augmentent car les bases augmentent. Pour 2020, l'Etat augmente les bases de 0,9 %.

L'encours de la dette est bas

Il s'élève à 3,426 millions d'euros au 1^{er} janvier 2020. L'endettement par habitant est maintenant inférieur à la moyenne de la strate : 586 € contre 829 € pour les communes de 5 à 10 000 habitants.

La capacité de désendettement se calcule en divisant la dette par la capacité d'autofinancement. On considère que le seuil de vigilance est à 10 ans, le seuil d'alerte à 11-12 ans.

La capacité de désendettement de Saint-Martin-le-Vinoux est très bonne et s'établit à 4 années en 2020.

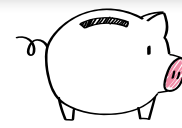
Subventions aux associations

La Ville apporte un double soutien aux associations présentes sur la commune :

- Une aide en nature, sous forme de mise à disposition de locaux, de gratuité de fluides, de temps de travail d'agents employés pour les missions en lien avec les équipements.
- Une subvention versée annuellement.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES PRINCIPALES ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES

	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS NUMÉRIQUES	AIDE EN NATURE	TOTAL
CULTURE	Foyer Arts et Loisirs	22 000 €	33 369 €	55 369 €
	Casamaures d'hier et d'aujourd'hui	3 000 €	- €	3 000 €
	Association Martin dis nous !	350 €	675 €	1 025 €
	Association familiale de Saint-Martin-le-Vinoux	2 500 €	9 493 €	11 993 €
	Amicale Laïque de Saint-Martin-le-Vinoux	7 000 €	43 995 €	50 995 €
SPORT	Vélo-club Saint-Martin-le-Vinoux	600 €	464 €	1 064 €
	Cercle des pêcheurs de Saint-Martin-le-Vinoux	150 €	3 000 €	3 150 €
	Serlin trail (fonctionnement + exceptionnelle)	1 000 €	3 000 €	4 000 €
	La Grue Blanche déploie ses ailes	200 €	2 004 €	2 204 €



COMPARAISON EN EURO/HABITANT

la commune de Saint-Martin-le-Vinoux

les communes de même strate démographique

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT/POPULATION

804 vs 1029

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT/POPULATION

973 vs 1171

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT/POPULATION

522 vs 320

ENCOURS DETTE / POPULATION

586 vs 844

DOTATION GÉNÉRALE DE FONCTIONNEMENT (AIDE ANNUELLE DE L'ETAT)

46 vs 152

Ça se passe à la Maison des Moais !

Art vivant danse - Une soirée, 2 spectacles !

Danse hip hop

Vendredi 21 février à 20 h



La soirée commence avec les compagnies Daya et Mekanik Dance style. C'est avec la danse et par le biais d'un travail sur le corps en mouvements dans l'espace que ces danseurs tenteront de recréer l'expérience de l'enfance dans son rapport à l'autre...avec l'aide des enfants eux-mêmes ! Le matériau de création : leurs mots et leurs imaginaires. L'idée est qu'ils se racontent, se content, qu'ils partagent leurs mondes intérieurs, leurs jeux afin de vivre ensemble une expérience réelle dansée. Raconte moi ton histoire, je te ferai danser pour de vrai !



La soirée continue avec la compagnie Ar'chetype et le spectacle 100 Détours. Chacun écrit son histoire, certains tournés vers l'avenir, d'autres contraints à garder leur passé comme un livre ouvert, toujours à fuir l'inévitable destinée, malgré toute tentative de combler son existence et de retarder de manière illusoire, sa fatalité.

La danse à l'école ! Dans le cadre de cette soirée, la Ville propose deux représentations scolaires.

- Tarifs : 3 €, 4 € et 6 €
- Informations et réservations auprès du Service Culture et Associations au 04 76 85 14 50, à l'adresse culture@smlv.fr ou sur le site de la ville.



NanoMatches... la suite

Les vendredis 14 et 28 février à 20 h

La Maison des Moais accueille la Ligue Impro 38 pour la suite des matches d'improvisation théâtrale. Pour ces "NanoMatches", ce ne sont pas 2 équipes de 4 comédiens qui s'affrontent mais bien 2 comédiens seuls livrés aux thèmes et aux nouvelles catégories d'un arbitre implacable. Avec pour seules armes leur créativité et leur fantaisie, ils sauront jouer de

leurs talents pour faire vivre aux spectateurs le frisson de l'écriture spontanée, le plaisir du saut dans l'inconnu.

- Tarifs : 8 € (Saint-Martiniers) et 13 €
- Infos et réservations au 04 76 27 07 48 ou www.improvisation.fr



Soirée Salsa

Samedi 8 février à 19 h 30

La salsa cubaine est une danse de rue festive. À vous de jouer. Salsa Grenoble proposera une heure d'initiation tous niveaux, des animations et démos pendant la soirée.

- Entrée libre
- Plus d'infos : www.salsa-grenoble.fr



Carte Chartreuse +

Chartreuse Tourisme, pour mettre en valeur la destination Chartreuse, a créé la carte Chartreuse +. Elle permet d'accéder à des avantages et « petits plus » sur tout le massif de Chartreuse : dans les sites culturels,

pour de nombreuses activités, dans les restaurants, certains artisans et commerces du massif, ainsi que des hébergements insolites où aller s'évader, tout près, pour une nuit.

Pour demander sa carte Chartreuse + : rendez-vous à l'office de tourisme ou saisir un court bulletin d'inscription et obtenir gratuitement une unique carte valable à la fois pour soi, pour son conjoint ou sa famille. Un formulaire est également disponible en ligne pour un envoi par courrier. La carte reste valable d'une saison à l'autre, les avantages étant mis à jour en ligne et lors du renouvellement du livret annuel des avantages à l'automne.

Plus d'informations, liste des avantages et formulaire d'inscription sur www.chartreuse-plus.com



Exposition

Du 12 février au 6 mars, les résidents du Pôle Hébergement de l'association St-Agnès vous propose, dans le hall de l'Hôtel de Ville, une exposition de leurs réalisations plastiques et de leurs peintures.

L'exposition est visible aux horaires d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Loto annuel du 2RFC

Le 2 Rochers football Club organise son loto annuel le samedi 15 février à 19 h 30 (ouverture des portes à 18 h 30) à l'espace Robert Fiat de Saint-Egrève.

De nombreux lots sont à gagner. Une petite restauration et une buvette sont prévues sur place.

Plus d'informations sur le site : 2rfc.org



Vélo club

La saison des randonnées cyclo commencera le samedi 29 février à Goncelin pour la randonnée de la Plantation des Oignons, de 60 et 70kms.

Le rendez-vous est fixé à 12 h au gymnase de Goncelin.

Salon de la carte postale et du vieux papier



Dimanche 16 février, de 9 h à 18 h à la Maison des Moais, le Club Cartophile Dauphinois vous invite à découvrir les collections d'une douzaine de professionnels : cartes postales anciennes et documents divers (photographies, gravures, titres boursiers, vieux journaux, etc.).

Dès 14 h 30 aura lieu une projection de diaporamas de cartes postales anciennes sur les carrières de pierres du Nord-Isère, le petit train de la Mure, Belledonne et Chamrousse, les voies ferrées du Dauphiné, les actions minières et titres anciens (collection appelée scripophilie).

Les personnes intéressées par la cartophilie pourront obtenir des renseignements au stand du Club Cartophile Dauphinois qui organise une réunion mensuelle chaque 3^{ème} vendredi du mois à 20 heures, au Foyer St-Bruno, 20 Place St-Bruno à Grenoble (entrée donnant sur la rue Abbé-Grégoire).

Plus d'informations auprès de Bernard François au 06 48 80 10 02 ou par mail à bernard.francois776@orange.fr



toutes les infos pratiques en détail sur
www.saint-martin-le-vinoux.fr
 Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

- > Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- > Téléphone : 04 76 85 14 50
- > Courriel : mairie@smlv.fr



La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux vous propose de réserver et d'acheter vos spectacles en ligne.
 Pour cela, rendez-vous sur le site de la Ville www.saint-martin-le-vinoux.fr

Jobs d'été 2020

Les inscriptions pour les jobs d'été pour les jeunes de plus de 18 ans sont ouvertes jusqu'au 3 avril.

Un CV et une lettre de motivation sont à remettre à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron, 4 avenue Général de Gaulle à Saint-Égrève.

Plus d'informations au 04 76 13 18 05.

Collecte de vêtements

L'association La Remise propose une collecte de vêtements, chaussures et linges de maison le mercredi 24 février de 13 h 30 à 15 h 30 sur le parking du collège Chartreuse.

De nouvelles collectes seront organisées tous les lundis des mois pairs à savoir les 27 avril, 22 juin et 24 août.

Ce service, en plus de vous permettre de faire du tri dans vos placards, permet d'employer des personnes en parcours d'insertion sur le territoire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page facebook La Remise. Chantier d'Insertion ou sur le site internet www.laremise-asso.org

Conseil municipal

Lundi 02 décembre 2019

> Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Grande Région Grenobloise

Le Conseil Municipal approuve le principe de constitution d'une Société Publique Locale de l'Energie et du Climat (ALEC), chargée d'accompagner les communes dans l'amélioration de la performance énergétique de leur patrimoine. La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux versera la somme de 500 € au capital de la SPL.

> Mise en œuvre d'une prime de risques de patrouille

Le Conseil Municipal accorde la mise en œuvre d'une prime de patrouille, considérant la spécificité des fonctions d'agent de police municipale et en particulier les risques inhérents aux missions assurées. Le montant varie selon les horaires.

Amicale Sports et Loisirs



Tous les vendredis, vous pouvez jouer à la pétanque au sein de l'Amicale Sports et Loisirs ou faire un bowling 1 fois par mois.

Rendez-vous à 13 h 45 sur le parking de la Maison des Moais pour le covoiturage ou à 14 h au boulodrome de Saint-Egrève situé dans la zone industrielle.

Pour plus d'informations, contactez Gérard Savin au 06 07 81 67 73.

Jam Session



Le mercredi 19 février 2020 à 20 h à l'ATRIUM (1 ter rue du Moulin au Fontanil-Cornillon), le Foyer Arts et Loisirs vous invite à une Jam Session.

Dans le cadre du Réseau, le rendez-vous qui invite les amoureux de Jazz à partager un moment musical - traditionnellement organisé au conservatoire de Saint-Égrève - se tiendra pour la première fois sur la scène de l'ATRIUM !

Un moment fort pour échanger musicalement et partager la scène à plusieurs autour de thèmes issus du répertoire Jazz.

Ouvert à tous, professionnels, amateurs, élèves... Pour l'occasion, quatre thèmes sont proposés. Vous pouvez les découvrir avec leurs partitions à l'adresse <https://urlz.fr/bh7n>

Le Réseau des établissements d'enseignement artistique unit Fonta Musique (Le Fontanil-Cornillon), le Foyer Arts et Loisirs (Saint-Martin-le-Vinoux) et L'Unisson (Saint-Egrève), avec le soutien du Département de l'Isère.

Entrée libre, sans réservation.
 Plus d'informations au 04 76 75 48 63.

Agenda

Samedi 8 février

- Initiation et soirée dansante salsa avec Salsa Grenoble
- > 19 h 30 - Maison des Moais

Du 12 février au 6 mars

- Exposition des résidents du Foyer Sainte-Agnès
- > Horaires d'ouverture de la mairie

Vendredi 14 février

- Théâtre d'improvisation - NanoMatches
- > 20 h - Maison des Moais

Samedi 15 février

- Compétition de tennis de table de l'Amicale Laique
- > 14 h - 21 h - Gymnase Pierre Mendès-France
- Stage de pilates de l'Amicale Laique
- > 9 h - 14 h - Gymnase Pierre Mendès-France

Dimanche 16 février

- Salon de la carte postale et du vieux papier
- > 9 h - 18 h - Maison des Moais

Lundi 19 février

- Audition de l'association Foyer Arts et Loisirs
- > 19 h 30 - Maison des Moais

Vendredi 21 février

- Une soirée - 2 spectacles de danse HIP HOP
- > 20 h - Maison des Moais

Vendredi 28 février

- Théâtre d'improvisation - NanoMatches
- > 20 h - Maison des Moais

Dimanches 15 et 22 mars

- Elections municipales dans les différents bureaux de vote.

Pharmacies de garde

8 et 9 février

Le Fontanil - 04 76 75 51 48
 1 allée Charles Baudelaire - Fontanil-Cornillon

15 et 16 février

Prédieu - 04 76 75 31 67
 48D, route de Grenoble - Saint-Égrève

22 et 23 février

Barnave - 04 76 75 43 42
 Domaine Barnave - Saint-Égrève

29 février et 1^{er} mars

La Pinéa - 04 76 75 43 33
 Ctre commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève

7 et 8 mars

Pharmacie Nouvelle - 04 76 75 49 33
 121C, av. Gal Leclerc - Saint-Martin-le-Vinoux